

Le droit des enfants à la musique

La petite enfance

Marcia Humpal, M.Ed., MT-BC

Une approche fondée sur les droits de la personne...

... intègre les normes et principes relatifs aux droits de la personne internationalement reconnus, lesquels *sous-tendent [...] toutes les activités de programmation durant toutes les phases du processus, notamment l'évaluation et l'analyse, la planification et la conception, y compris la planification et l'élaboration de stratégies et de politiques.*

Une approche fondée sur les droits de la personne est guidée par un certain nombre de principes

Comme la participation et l'inclusion :

- *Chaque personne et chaque peuple ont droit à une participation active, libre et significative, à un développement civil, économique, **social, culturel** et politique dans lequel les droits de l'homme et les libertés fondamentales peuvent se réaliser, tout comme ils ont le droit de contribuer à un tel développement et d'en bénéficier.*

Source : *Une approche de l'éducation pour tous fondée sur les droits de l'homme*, UNICEF, 2007

Chaque enfant est unique et a droit :

- • à l'éducation
- • aux attributs de sa propre culture
- • de grandir dans une famille aimante
- • de jouir du meilleur état de santé possible
- • de s'engager dans des activités
- • d'exprimer ses sentiments

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (1997) :

- affirme que le droit à l'éducation :
 - s'applique dès la naissance;
 - est intimement lié au droit de l'enfant à un développement optimal.
- invite les gouvernements à s'assurer que les **jeunes enfants** ont accès à des programmes de santé et d'éducation qui favorisent leur bien-être.
- déclare que le droit à un **développement optimal** repose sur :
 - **l'éducation au cours de la petite enfance;**
 - la **contribution** systématique et de qualité de la **famille.**

Pratique adapté au développement

PAD:

- concerne toutes les sphères du développement de l'enfant;
- intervient à partir de l'observation et de la consignation des champs d'intérêt et des progrès de l'enfant;
- prévoit des environnements propices à l'apprentissage par le jeu avec des pairs et des adultes, ainsi que par le matériel approprié;
- répond à un large éventail de champs d'intérêt et d'habiletés.

Bredekamp (1987)

La réévaluation de la pratique 1997 intègre aussi les éléments suivants :

- besoins des enfants à risque;
- définition plus flexible du terme « approprié »;
- recherche sur le cerveau du nourrisson;
- besoin de comprendre le développement de la conscience communautaire chez les jeunes apprenants.

Bredekamp & Copple (1997)

Les expériences musicales propices au développement de l'individu s'appuient sur les convictions suivantes :

- TOUS les enfants possèdent un potentiel musical :
 - ils apportent aux activités musicales la richesse de leurs champs d'intérêt et de leurs facultés;
 - ils ont le potentiel de développer leur esprit critique par le biais d'idées musicales;
 - ils se présentent aux activités musicales avec des antécédents diversifiés;
 - chacun devrait avoir l'occasion de découvrir des sonorités musicales, des activités et des instruments exemplaires.

Mettons l'accent sur :

- la musique;
- l'éducation préscolaire et l'intervention précoce...

... et sur leurs liens avec le sujet qui nous intéresse aujourd'hui – LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE.

1^{re} idée maîtresse

Les enfants s'expriment par la musique.

La musique offre aux enfants **de toutes capacités** de vivre et de communiquer naturellement leurs émotions en toute sécurité.

2^e idée maîtresse

Chacun peut explorer et partager la culture par le biais de la musique.

La musique fait partie de notre identité. Les enfants peuvent prendre plaisir à découvrir leur propre culture et celle des autres en expérimentant la musique.

3^e idée maîtresse

Les enfants se familiarisent avec la musique en prenant plaisir à en écouter et en faire.

Les enfants quotidiennement exposés à la musique démontrent toute leur vie durant un amour et une compréhension de ses multiples formes et styles d'expression.

4^e idée maîtresse

Les enfants apprennent et se développent grâce à la musique.

Toutes les dimensions de leur développement, *cognitif, social, émotionnel, langagier et physique*, se trouvent rehaussées par la pratique de la musique.

Source : projet *Music Works Wonders* de *Sesame Street*, 2001

La pratique et la recherche fondées sur des données probantes (*et sur le bon sens!*) nous disent que la musique :

- compte parmi les premiers modes de communication;
- constitue un mode privilégié d'expression culturelle et personnelle;
- favorise énormément les efforts collectifs;
- contribue à la préparation à l'école;
- favorise le développement des capacités communicationnelles, scolaires, motrices, émotionnelles et sociales (*HABILETÉS FONDAMENTALES*).



ÉDUCATION MUSICALE?

MUSICOTHÉRAPIE?

**De la musique qui rejoint les
jeunes enfants**

Composantes musicales :

- *chant (utilisation de la voix);*
- *jeu musical*
- *mouvement;*
- *écoute.*



Composantes NON MUSICALES :

- *communication;*
- *savoir/cognition;*
- *motricité (fine et globale);*
- *socialisation;*
- *habiletés sensorielles;*
- *valorisation constante de l'ESTIME DE SOI.*

Sources de Données Probantes Résultant de la Recherche

Habilités de Communication	Lim, H., 2010, Effect of « Developmental Speech and language Training through Music » on speech production in children with Autism Spectrum Disorders, <i>Journal of Music Therapy</i> , 47(1), p. 2-26.
Habilités Scolaires	Standley, J. et Hughes, J., 1997, Evaluation of an early intervention music curriculum for enhancing prereading/writing skills, <i>Music Therapy Perspectives</i> , 15(2), p. 79-86.
Habilités motrices	Thaut, M., Hurt, C., Dragan, D. et coll., 1998, Rhythmic entrainment of gait patterns in children with cerebral palsy, <i>Developmental Medicine and Child Neurology</i> , 40(15).
Habilités émotionnelles	Abad, V. et Williams, K., 2007, Early intervention music therapy : Reporting on a 3-Year project to address needs with at-risk families, <i>Music Therapy Perspectives</i> , 25(1), p. 52-58.
Habilités sociales	Kern, P., Wolery, M. et Aldridge, D., 2007, Use of songs to promote independence in morning greeting routines for young children with Autism, <i>Journal of Autism and Developmental Disorders</i> , 37, p. 1264-71.

Une approche optimale de la musicothérapie adaptée au niveau de développement



doit tenir compte de :

- tous les aspects du jeu;
- tous les aspects du développement musical;
- toutes les particularités de l'enfant.

Troubles du Spectre Autistique (TSA) :

- incidence accrue;
- LARGE SPECTRE de troubles;
- dépistage précoce;
- intervention précoce;
- opinions multiples sur les causes en présence;
- différentes approches thérapeutiques;

- IL N'Y A PAS QU'UNE SEULE RÉPONSE...

Connaître un enfant autiste n'est jamais qu'en connaître UN SEUL. Chacun est différent!

La Musicothérapie et les TSA...

Matière à réflexion :

- la **musicothérapie** peut être la thérapie privilégiée pour renforcer toutes les autres.

Pourquoi la musique? Parce qu'elle peut :

- capter l'attention;
- mettre un terme à un comportement stéréotypé et engendrer un comportement de substitution acceptable;
- permettre l'intégration à un groupe dans un contexte non menaçant;
- servir à renforcer les comportements positifs;
- procurer un sentiment de fierté à l'enfant.

En quoi la musique est-elle efficace? :

- le traitement de la musique sollicite les deux hémisphères du cerveau;
- la répétition est traitée de différentes façons;
- les chansons aident à EXPLIQUER les changements;
- les enfants commencent souvent par chanter avant de pouvoir verbaliser;
- la musique est *structurante*.

Des environnements de type familial :

- dans les établissements d'éducation;
- dans la collectivité;
- à titre individuel.

Des objectifs pour les tout-petits, de la naissance à l'âge de deux ans :

- approche axée sur la famille;
- services offerts dans des environnements naturels;
- des objectifs qu'on pourrait qualifier de « résultats »;
- la musicothérapie peut constituer une « stratégie » d'atteinte de « résultats ».

Éléments Essentiels au Développement Précoce du Cerveau :

- Attention;
- Attachement;
- Communication.

Le processus :

- **plonge** les enfants dans des expériences musicales;
- **encourage** leurs réactions à la musique;
- **les amène** à explorer la musique par le jeu.



Élargissement du champ d'attention

- **POURQUOI???** :

- Nécessaire en vue d'apprentissages complexes.
- La durée de participation de l'enfant favorise une communication plus complexe.

- **COMMENT? ??:**

- Les mots d'encouragement de la part d'adultes dynamiques permettent d'élargir le champ d'attention.
- La prise en compte des intérêts de l'enfant l'incite à une participation assidue.
- Utilisation de signaux variés pour diriger l'attention de l'enfant.

Attention

- **Signaux et repères multimodaux**
- **Transitions**

Attachement

- Contact visuel
- Gestes/mouvement
- Toucher
- Sourires
- Contacts affectifs
(syntonie)



Un environnement accueillant et non menaçant



Communication

- Échanges verbaux
- Contact visuel
- Toucher
- Sourires
- Syntonie



La musique peut contribuer au développement des facultés d'interaction et de communication :

- elle peut constituer une forme de routine; elle apprend aux enfants à attendre leur tour;
- le caractère répétitif du jeu génère une anticipation;
- les enfants réagissent au rythme et aux intonations avant de réagir aux mots;
- le langage et la musique comportent tous deux des accents, des rythmes et des régularités;
- les paroles de chansons aident à assimiler une langue;
- la participation peut être non verbale;
- la musique est un « jeu portatif ».

Avantages pour les familles :

- permet d'apprendre de nouvelles façons d'interagir et de communiquer;
- favorise la généralisation et le transfert de compétence en milieu familial;
- offre des occasions d'établir des relations et des interactions fructueuses;
- donne de nouvelles capacités de s'amuser en faisant de la musique;
- constitue une soupape émotionnelle acceptable.

La musicothérapie pour les jeunes enfants en milieu scolaire

Is Both:

- un jeu;
- un jeu motivé;

... et elle permet d'agir simultanément sur différents niveaux de développement.

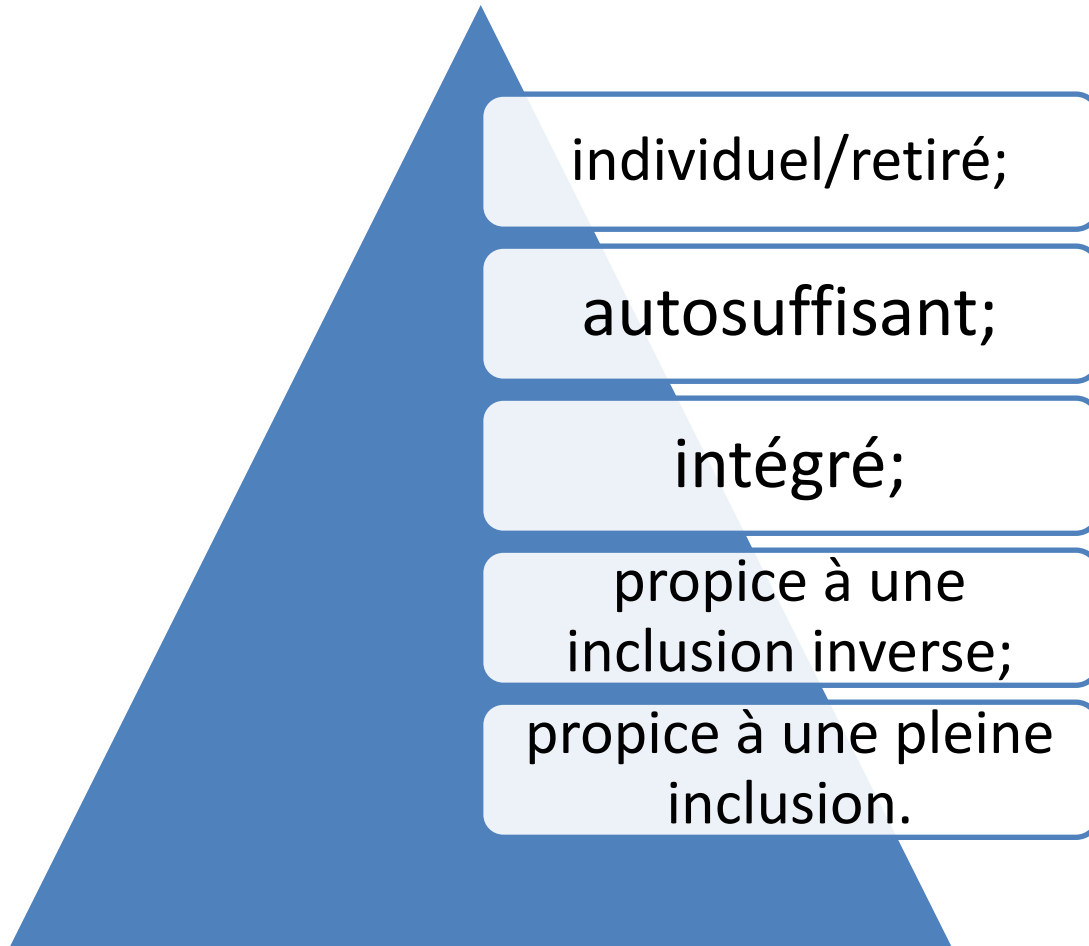


Types d'activités musicales en milieu préscolaire :

- activités exploratoires individuelles –
facilitées par l'aménagement
approprié de l'environnement;
- situations d'apprentissage
perméables –
la musique est intégrée à tous les
autres aspects du programme;
- activités de groupes guidées –
bien que souvent dirigées par des
adultes, elles requièrent les réactions
des enfants et leurs improvisations.



Degrés restrictifs de l'environnement :



Les séances peuvent être :

- planifiées en fonction de l'âge des enfants;
- organisées en fonction d'un programme spécialisé;
- transcatégorielles ou non catégorielles;
- hautement structurées;
- orientées vers les enfants.

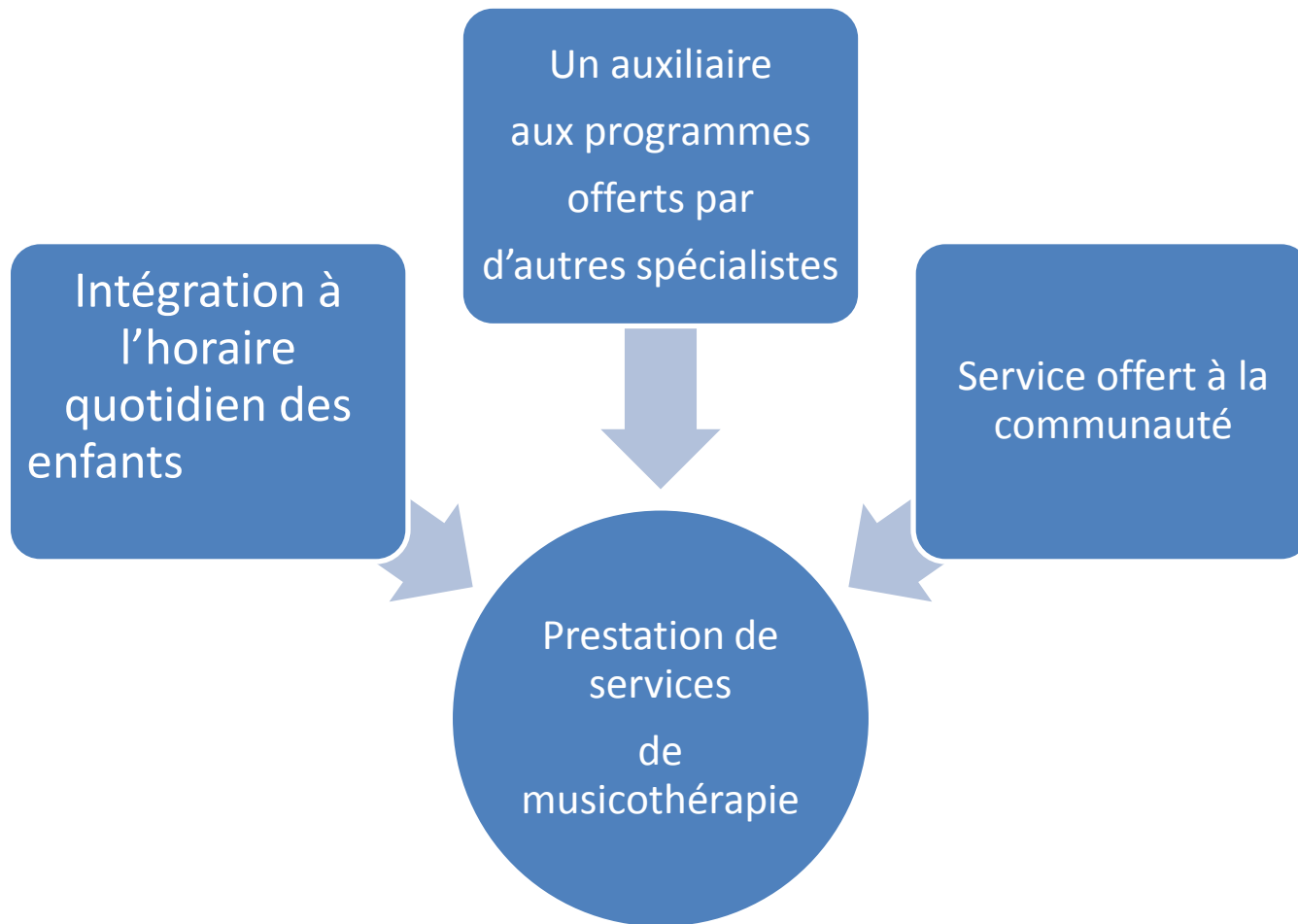
La prestation de services est encadrée par des directives et des normes :

- Pratique adaptée au développement (PAD);
- normes d'enseignement préscolaire ou réglementation gouvernementale;
- normes d'enseignement de la musique au préscolaire :
 - chant et pratique d'instruments;
 - création musicale;
 - réaction à la musique;
 - compréhension de la musique.

Deux principaux modèles de prestation de services de musicothérapie :

- 1) modèle programmatique de prestation de services de musicothérapie;
- 2) musicothérapie établie selon le programme éducatif individualisé de l'enfant.

Programmatic Model



Buts et objectifs :

- intégration transdisciplinaire des buts et objectifs de la musicothérapie programmatique;
- objectifs programmatiques figurant dans un plan d'enseignement individualisé (PEI);
- objectifs propres à la musicothérapie et objectifs du PEI.

Intégration Transdisciplinaire des Buts et Objectifs de la Musicothérapie Programmatisée

Raisonnement mathématique/Cognition/Scolaire/Préscolaire/Musique

- But : *Renforcer la connaissance de la correspondance biunivoque (1-1) ainsi que des concepts « plus grand que » et « plus petit que ».*
- Objectif : *L'enfant associera correctement quatre fois sur cinq des objets, des instruments ou des figures lors de trois séances consécutives, comme noté par l'enseignant ou le musicothérapeute.*
- Objectif : *L'enfant ajoutera un objet, un instrument ou un accessoire, dans le cadre d'une activité de groupe, d'une chanson ou d'un jeu libre afin de faire la démonstration du concept « un de plus ».*

Objectifs programmatiques dans le cadre d'un plan d'enseignement individualisé (PEI)

Communication/Langage et alphabétisation/Cognition/Préscolaire

- But : *L'enfant améliorera sa compréhension de la langue en écoutant les directives routinières et en distinguant les objectifs présentés dans un environnement familier, de sorte qu'il en viendra à suivre des directives variées, à reconnaître différents mots et images, et à comprendre les questions posées au cours d'une activité dirigée par un adulte.*
- Objectif : *Pendant une activité structurée, l'enfant répondra quatre fois sur cinq à une directive simple (p. ex. : « arrête », « viens ici ») au cours de trois journées différentes, comme noté par des membres du personnel scolaire.*
- Objectif : *Pendant une activité structurée, l'enfant sélectionnera quatre fois sur cinq l'élément demandé parmi les trois éléments d'un ensemble (p. ex. : « prends le ___ ») au cours de trois journées différentes, comme noté par des membres du personnel scolaire.*

Buts propres à la musicothérapie et objectifs du PEI

Développement sensoriel/Expression créatrice/Exécution musicale

- But : *L'enfant améliorera sa tolérance à une variété de sons, de textures, d'instruments et d'objets.*
- Objectif : *L'enfant acceptera de nouveaux instruments, activités et accessoires tout en continuant de participer lors de quatre séances consécutives et sans que plus de quatre rappels à l'ordre soient requis, comme noté par le musicothérapeute.*
- Objectif : *L'enfant restera dix minutes dans l'aire réservée à la musique à écouter des enregistrements musicaux et à pratiquer des activités musicales, et ce, lors de trois journées consécutives.*

Quand recourir à la musique dans la journée :

- pour faire des transitions;
- pour donner des directives;
- pour transmettre de l'information;
- As a renforcer
- au cours des activités thématiques;
- pour confectionner et utiliser des instruments;
- pour la relaxation;
- pour la stimulation;
- comme auxiliaire à d'autres thérapies;
- dans des jeux de simulation et des activités d'expression créatrice;
- pour le simple plaisir de la musique.

Stratégies et interventions adaptées au niveau de développement :

- faire usage d'accessoires appropriés dans le cadre de la routine;
- aménager un environnement propice;
- capter l'attention, varier le rythme et prévoir des pauses profitables;
- faire des transitions harmonieuses (et **musicales**).

Les « bancs » – Accessoires utiles dans le cadre de la routine



Aménagement d'un environnement propice aux interactions



Varier le **rythme** et prévoir des **pauses** profitables

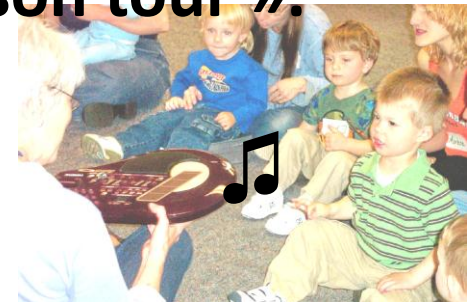


TRANSITIONS – La musique aide à ***expliquer*** les changements :

- la chanson elle-même est *prévisible*;
- la répétition d'un message en musique n'est pas menaçante en soi;
- si elle est chantée ou jouée de façon apaisante, la musique peut contribuer à établir un climat de *confiance*;
- la musique peut servir de *signal* pour se rappeler des informations.

Conseils judicieux :

- captez l'attention des enfants;
- proposez-leur des expériences concrètes qui peuvent être transposées à un niveau plus élevé de jeu;
- suscitez une anticipation;
- variez le ton de votre voix – soyez EXPRESSIF;
- faites des transitions fluides et harmonieuses;
- par exemple, servez-vous de la structure musicale pour inculquer l'idée que c'est « chacun son tour ».



La répétition :

- procure un sentiment de confort et de sécurité...
- contribue au développement de la résilience...
- et facilite l'étayage de l'apprentissage.

- **Répétez, répétez et répétez!**

(Multipliez les répétitions, mais en modifiant systématiquement un attribut à la fois.)

Donnez aux enfants des occasions de

RÉAGIR :

- soyez expressif;
- « **Y a-t-il autre chose?** » – encouragez la poursuite de *toutes les formes* de communication;
- ... ATTENDEZ!

La MUSIQUE :

- sur place, sans accompagnement ou avec un accompagnement simple;
- mots et effets sonores répétitifs;
- contrastes (jeu/arrêt, fort/doux, rapide/lent);
- sélection multiculturelle;
- comptines et chansons enfantines universelles;
- écoute de musique enregistrée;
- chansons rythmées/rap.

Considérations sensorimotrices :

- directionnalité (p. ex. : en haut/en bas, devant/derrière);
- aptitude au croisement de la ligne médiane;
- exécution de mouvements de gauche à droite;
- conscience du corps;
- délimitation de son propre espace (« marque ta place ») – par exemple, avec un « banc ».



Raison d'être de la musicothérapie auprès de jeunes enfants :

La musique...

- est un « langage universel »;
- est inhérente à l'univers des jeunes enfants;
- survient fréquemment et naturellement dans toutes sortes de contextes;
- constitue une activité et un loisir socialement approprié...

Et ce n'est pas tout :

- La musicothérapie offre aussi des occasions :
 - de vivre des expériences d'auto-organisation et d'expression personnelle;
 - d'établir des relations avec les autres;
 - de participer à la mesure de ses capacités propres;
 - de partager de beaux moments avec les membres de sa famille.
- La musicothérapie peut aussi :
 - être adaptée en fonction des acquis d'un groupe ou d'un individu;
 - renforcer des habiletés indépendantes de la musique, telles que l'expression orale, le langage et les mathématiques;
 - donner la chance d'exceller aux enfants en situation de handicap néanmoins doués d'aptitudes musicales.

Raison d'être (suite) :

Tout enfant a le droit de vivre des expériences musicales appropriées et adaptées à ses besoins et à ses capacités, tant en milieu familial et communautaire qu'en milieu scolaire.

***TOUS LES JEUNES ENFANTS DOIVENT
JOUIR DU DROIT À LA MUSIQUE!***

